

AUX CHAUDANNES

Nous proposons tous les jours :
des jeux collectifs, des jeux de
ballon, de construction, des
chansons, des activités
manuelles et aussi
des activités plus spécifiques
(voir tableau)



Transport

Rassemblement dans les communes
ci-dessous :

Pour une inscription par internet, nous
indiquer le lieu choisi dans la rubrique
« commentaire »

Saint-Julien-Montdenis, groupe scolaire
départ à 8h10, retour à 17h50

Le Bochet, mairie
départ à 8h15, retour à 17h45

Villargondran, groupe scolaire
départ à 8h25, retour à 17h40

Pontamafrey, groupe scolaire
départ à 8h15, retour à 17h50

Hermillon, abri bus devant école
départ à 8h20, retour à 17h40

Saint-Jean-de-Maurienne

- les Chaudannes groupe scolaire,
- place du champ de foire,
- les Clapeys, groupe scolaire.



Le matin accueil à partir de 8h15.

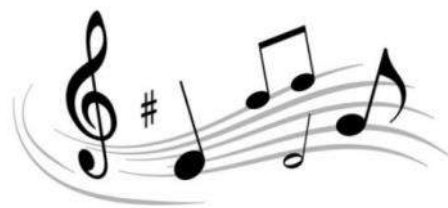
Départ du bus entre 8h30 et 8h45 selon les
arrêts.

retour de 17h30 à 17h45 selon les lieux.

Les horaires sont donnés à titre indicatif

SEMAINE DU 08 AU 12 FEVRIER 2021

Lundi 08/02	Mardi 09/02	Mercredi 10/02	Jeudi 11/02	Vendredi 12/02
Atelier pyrogravure Encadré par soaLip créations Construction en Kapla Et bricolages divers 	Jeux collectifs géants Shifoumi Morpion Bataille navale... 	Snowtubing à Aussois ou Luge à la Toussuire Compte tenu des mesures sanitaires, nous ne pouvons à l'heure actuelle confirmer l'activité snowtubing	Grand jeu La boîte à musique Pour tous les mélomanes et chanteurs en herbe ! Pars à la recherche d'une partition égarée...	Jeux de société Patinoire à Valloire ou Luge à la Toussuire Compte tenu des mesures sanitaires, nous ne pouvons à l'heure actuelle confirmer l'activité patinoire



Les activités peuvent être annulées ou modi-
fiées selon la météo, les disponibilités des
intervenants, tout
événement impromptu ou les mesures sani-
taire liées à la crise sanitaire actuelle.

Les horaires des transports peuvent être
modifiés selon les activités, tout
événement impromptu ou les mesures sani-
taire liées à la crise sanitaire actuelle.

Pensez à adapter la
tenue vestimentaire
de votre enfant à
l'activité
qu'il pratiquera



Contact pendant le séjour :

Centre de loisirs
Les Chaudannes
Tél : 04 79 64 11 93

Tarifs à la journée et conditions

Quotients familiaux	Familles 3CMA* affiliées au régime général ou régime agricole	Familles 3CMA* hors régime général ou agricole et familles hors 3CMA
QF ≤ 450	6.54 €	15.19 €
451 ≤ QF ≤ 650	9.17 €	17.82 €
651 ≤ QF ≤ 850	11.91 €	20.58 €
851 ≤ QF ≤ 1100	14.90 €	23.54 €
1101 ≤ QF ≤ 1400	16.67 €	25.39 €
QF ≥ 1401	18.45 €	27.10 €

Pour une inscription de plusieurs jours, multiplier le tarif de la journée par le nombre de jours.

Facturation

Une facture est adressée aux familles après chaque séjour, le règlement intervient dans les quinze jours qui suivent :

- Paiement en ligne
- En espèces
- Prélèvement (se renseigner auprès du Pôle Enfance)
- Chèques vacances employeurs
- CESU (chèque emploi service universel) Possibilité de payer par CESU sous forme dématérialisée.
- Chèques bancaire à l'ordre de « REG R CCCMA Accueils loisirs »

Pour les familles bénéficiant des aides de leur comité d'entreprise, contacter le service enfance.

Annulation

Possibilité d'annuler avant la clôture des inscriptions : Sur l'espace famille ou au pôle enfance jusqu'au mardi 26 janvier.

En dehors de ce délai, les frais d'inscription restent dus en totalité (sauf certificat médical au nom de l'enfant à fournir avant la fin du séjour).

Quotient familial

La structure a signé une convention avec la caf, celle-ci permet aux responsables des accueils d'avoir accès au service CAFCDAP et à ce titre de consulter avec l'autorisation de l'allocataire les informations relatives aux ressources.

** Le tarif Familles 3CMA ne s'applique qu'aux personnes domiciliées sur la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)*

Documents à fournir après validation

Justificatif de résidence.

Pour les familles séparées, le justificatif précisant le domicile de l'enfant.


Attestation d'assurance en responsabilité civile.

Numéro d'allocataire délivré par la Caf.

Contact

PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire
73300 Saint-Jean-de Maurienne
Tél : 04 79 83 50 08
E-mail : enfance@3cma73.com

 Retrouvez les actualités du Pôle Enfance sur la page Facebook de la 3CMA ! (Cœur de Maurienne Arvan)



Communauté de communes
Cœur de Maurienne Arvan



Accueil de loisirs "Les Chaudannes"

Saint-Jean-de-Maurienne

CP-
6ème

ACCUEIL DU 08 AU 12 FEVRIER 2021

Le protocole sanitaire précisant les modalités d'organisation sera disponible sur le site Espace famille ou au Pôle enfance.

L'accueil de Loisirs « Les Chaudannes » accueille les enfants de 8h30 à 17h30. Du lundi 08 au vendredi 12 février (semaine de 5 jours).

Le nombre de places disponibles varie en fonction du nombre d'animateurs.

Les enfants de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan sont prioritaires.

Réservations

A la journée, journée au choix.



Les réservations à la semaine sont prioritaires **seulement le 1er jour des inscriptions.**

Inscriptions au Pôle Enfance

Lundi 25 janvier de 8h30 à 12h30

Mardi 26 janvier de 13h30 à 17h30

Des places sont réservées pour des inscriptions hors internet.

Inscriptions en ligne sur l'Espace Famille 3CMA

(espace-famille.net/saintjeandemaurienne-coeurdemaurienne/index.do)

Inscription à la semaine : du jeudi 21 au mardi 26 janvier.

Inscription à la journée : du vendredi 22 au mardi 26 janvier.



Attention ne pas réserver les journées le jour des inscriptions semaine, votre demande sera rejetée.

Si vous souhaitez réserver une semaine et des journées, adressez deux demandes en respectant les jours d'inscription.

Les demandes internet ne nous parviennent pas en simultanément.

1. Vous avez un compte famille

Votre enfant fréquente déjà l'accueil de loisirs ou le service vie scolaire de Saint-Jean-de-Maurienne **votre dossier est déjà créé, utilisez vos codes d'accès.** Si vous ne les connaissez pas, effectuez une demande dans « oubli de mot de passe ».

2. Vous n'avez pas de compte famille

Vous devez impérativement venir au Pôle Enfance pendant les permanences.

Validation de l'inscription

Les documents demandés sont à déposer ou à envoyer au Service enfance, **après validation de la demande.**